



Atelier International

Politiques et Programmes pour la Gestion de la Sécurité Routière

Pratique actuelle et perspectives de
développement

Marrakech, Maroc, 6 Avril 2017

Première annonce

Organisé en coopération avec:

Association Internationale Permanente des Congrès de la
Route (AIPCR)

Associations Routières Marocaines (AMPCR – AMR)

Ministère de l'Équipement, Transport et Logistique
(DR, CNPAC, DTRSR)



A . M . P . C . R

Le Maroc, place la sécurité routière au cœur de ses politiques publiques, mise sur sa nouvelle stratégie nationale de sécurité routière 2016-2025 qui vise notamment à réduire le nombre de décès sur les routes de 25% au cours des cinq prochaines années et de 50% à l'horizon 2025. Le Maroc est en parfaite harmonie avec la décision des Nations Unies pour la réduction du taux des accidents de la route dans le monde.

Il s'agit d'objectifs ambitieux et un défi pour toutes les instances œuvrant dans le domaine de la sécurité routière au niveau national et local. Les accidents de la route au Maroc causent des pertes économiques estimées à 2,5% du PIB, soit plus de 11 milliards de dirhams par an. Les chiffres des victimes des accidents de la circulation dans notre pays sont alarmants. Il est essentiel, en effet, de rappeler que, derrière ces chiffres, il y a des drames, des personnes qui souffrent, des vies brisées, des familles dévastées. Il y a des hommes et des femmes qui luttent pour se reconstruire.

La mise en œuvre d'un code de la route très sévère ne suffit pas. En effet, les usagers de la route ont du mal à changer de comportement sur les routes. Le lien entre leur attitude sur la route et ce qui en résulte n'est pas toujours établi. Mais l'accident de la route n'est pas toujours le produit du comportement des usagers. Même si le facteur humain reste primordial dans le déclenchement des accidents, la politique de sécurité doit également viser le système routier dans son ensemble. L'utilisateur ne peut être le seul objectif de la politique publique. Des routes améliorées et des voitures plus performantes sont cruciales pour protéger et sauver des vies. La sécurité routière est la responsabilité de tous. Chacun est donc concerné par ce fléau. Tant qu'il y aura des morts sur les routes, il nous faudra agir pour une route plus sûre. La bataille de la sécurité routière est un enjeu crucial. Il s'agit de sauver des vies, et c'est la raison pour laquelle elle doit être une priorité absolue des gouvernements. La violence routière n'est pas une fatalité, elle peut être surmontée par l'engagement déterminé des pouvoirs publics, de la société civile et le comportement de chacun.

C'est ainsi que le Maroc, dans le cadre de sa stratégie en sécurité routière, œuvre pour le renforcement de la coordination entre les différentes politiques ministérielles engagées autour de la question de la sécurité routière et à la promotion de la coopération avec la société civile qui constitue "un levier" ainsi qu'un partenaire essentiel pour le Maroc dans ses efforts de lutte contre les accidents de la circulation". Le Maroc œuvre également dans le cadre de cette stratégie au renforcement de la coopération avec différentes organisations internationales et à la création d'une Agence nationale de prévention des accidents de la circulation.

Le présent séminaire qui associe, autour de la question de la sécurité routière, l'ensemble des intervenants au niveau local et national ainsi que les experts internationaux qui travaillent sur le sujet est un réel exemple de cette coopération.



AGENDA:

Mercredi 5 avril:	Réunion du Comité Technique
Jeudi 6 avril:	Atelier International de la Sécurité Routière
Vendredi 7 avril:	Visite Technique (matin) Réunion du Comité Technique (après midi)
Samedi 8 avril:	Réunion du Comité Technique

Visite Technique:

La visite technique consistera en un déplacement sur le tronçon de route de la nationale 9 reliant Ait Ourir à Marrakech. Cette section a connu beaucoup d'accidents à cause de sa géométrie, du fait de son profil, mais aussi à cause de la hausse du trafic des deux roues. Un aménagement a été étudié pour améliorer la sécurité routière et les travaux seront terminés courant le mois de mars.

L'objectif de la visite est de montrer comment on peut lutter contre les accidents de la route en agissant sur l'aménagement routier. La visite est prévue le matin de 9h à 12 et le transport sur les lieux de la visite est assuré.



Programme de l'AIPCR des ateliers internationaux

L'Association mondiale de la route (AIPCR) est une organisation non politique à but non lucratif dont la mission consiste à organiser des forums internationaux, à diffuser les meilleures pratiques et à promouvoir des outils efficaces pour la prise de décision dans le domaine du transport routier.

Dans le cadre de ses travaux, l'Association gère, depuis 1999, le Programme d'Ateliers Internationaux de l'AIPCR, qui vise à renforcer sa présence dans le monde, à mieux répondre aux besoins des pays en développement et à économie en transition et à Faire connaître plus largement les résultats des travaux de l'Association dans ces pays.

Le Manuel AIPCR de la Sécurité Routière

Le Manuel est une ressource complète disponible gratuitement en ligne. Le Manuel est une ressource complète disponible gratuitement en ligne (<http://roadsafety.piarc.org>) en s'appuyant sur le large éventail de connaissances et d'expériences fournies par les experts de l'AIPCR. Il inclut une nouvelle réflexion sur la sécurité routière et offre un argument clair pour l'adoption d'une approche de système sûr qui est cruciale pour les pays du monde entier.

L'approche du Système Sûr vise un système routier plus indulgent qui tient compte de la faillibilité humaine et de sa vulnérabilité. Dans le cadre de l'approche du système Sûr, l'ensemble des acteurs (les organismes publics, les constructeurs automobiles, les usagers de la route, les responsables de l'application de la loi et d'autres) doivent partager la responsabilité des résultats de la sécurité routière. Le 15 avril 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies et ses États membres ont adopté la résolution A / 70 / L.44 sur «l'amélioration de la sécurité routière mondiale». Cette résolution réaffirme l'adoption et la mise en œuvre des objectifs de développement durable, également pour le domaine de la sécurité routière, comme le prévoit l'Agenda pour le développement durable de 2030.

La résolution A / 70 / L.44 susmentionnée approuve le Manuel de la sécurité routière de l'AIPCR comme «un effort international important en matière de sécurité routière pour offrir aux responsables officiels à divers niveaux des conseils sur les mesures susceptibles d'améliorer la sécurité des infrastructures routières». Une telle reconnaissance institutionnelle attire non seulement l'attention sur le Manuel, mais devient aussi une tâche exigeante pour tous les experts internationaux de l'AIPCR qui traitent de ce sujet. L'événement de l'AIPCR prévu à Marrakech est le premier atelier de l'AIPCR fondé sur la discussion de la RSM avec la contribution d'experts marocains et du Comité international de l'AIPCR «Politiques et programmes de sécurité routière» qui participe directement à l'évolution du Manuel de sécurité routière.



Comité Technique TC C.1: Politiques et programmes de la Sécurité Routière

Le Comité Technique TC C.1 de l'AIPCR traite des Politiques et Programmes de Sécurité Routière. L'objectif de ce comité de l'AIPCR est de promouvoir la sécurité et l'efficacité du transport routier, y compris la circulation des personnes et des biens sur le réseau, tout en diffusant efficacement et largement la connaissance de tous les aspects de la sécurité routière et en encourageant la mise en œuvre de pratiques positives.

D'autre part, le Comité Technique CT C.1 de l'AIPCR vise à fournir un forum pour les délégués du workshop et ses membres pour discuter des meilleures pratiques en matière de sécurité routière ainsi que l'évolution et la diffusion du MSR dans les pays en développement et les pays dont l'économie est en transition.

Groupe cible:

L'atelier international de l'AIPCR sur les politiques et les programmes de gestion de la sécurité routière s'adresse aux agents des administrations publiques ou aux cadres d'opérateurs privés chargés du développement et du déploiement des programmes de sécurité routière. Il s'adresse aussi aux personnels techniques chargés de la planification de la sécurité routière et aux professeurs d'université, chercheurs et aux étudiants intéressés à explorer davantage le sujet de la gestion de la sécurité routière et les concepts d'approche du système sûr pour la sécurité routière (ingénierie, psychologie, économie). Il est aussi ouvert aux spécialistes des autres domaines de connaissances participant à la phase de planification des projets de sécurité routière.

Lieu et dates de l'atelier

La ville de Marrakech au Maroc, a été choisie comme lieu du workshop. Marrakech s'avère être un endroit idéal pour organiser ce type d'événement, du fait de son infrastructure et son réseau de communication, et par ses atouts touristiques majeurs. L'atelier aura lieu le 6 avril 2017 à l'Hôtel Palm Plaza, Marrakech - Maroc.

Hotel Palm Plaza – Marrakech

Address: Avenue du 7ème Art,
Agdal, Marrakesh
Morocco

Telephone: +212 524 388 700
<http://hotelpalmplaza.com/>



Forme et Langues

Le workshop se composera de diverses sessions thématiques où seront abordés les sujets inclus dans le programme. Chaque session comprendra un certain nombre de présentations de membres du Comité technique C.1, ainsi que d'experts marocains dans le domaine de la sécurité routière. A la fin des sessions, une table ronde pour discuter des différents sujets abordés dans les présentations sera effectuée.

Les langues de l'atelier seront le français et l'anglais avec traduction simultanée disponible pour les deux.

Enregistrement

L'inscription à l'atelier est gratuite. Les délégués doivent payer leurs propres frais de déplacement et d'hébergement.

Pour l'enregistrement:

M. Bentouki Mohamed

Chef du Service de l'Administration Générale à la DRETL de Marrakech

Email: Bentouki_m@mtpnet.gov.ma

Mobile: +212 660-153246

Fax: +212 524431853

Formulaire de participation en annexe.



PROGRAMME DU WORKSHOP

6 avril 2017 à Marrakech

9:00-9:30 Session d'ouverture (co-présidée par M. Afechkar and R. Arditi)

- Inauguration par le Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique
- M. Afechkar, Directeur des Routes et Premier délégué marocain de l'AIPCR
- P. Mallejacq, Secrétaire général de l'AIPCR
- R. Arditi, président du Comité Technique C.1 de l'AIPCR
- M. Seddi, ASECAP

9:30-11:00 : Stratégies et interventions en sécurité routière (présidée par M. Mohamed Beighit)

- Stratégie nationale de sécurité routière au Maroc (gouvernance et approche), M. Chahidi Azeddine, DTRSR
- Comment l'approche par le système sûr peut aider à prioriser les interventions en sécurité routière ?, Laurent Carnis, IFSTTAR
- Indicateurs sur les comportements des usagers de la route, Saida CHERKAOUI, CNPAC
- Usagers de la route vulnérables : le problème des usagers vulnérables à l'échelle mondiale, Erin Kenley
- Comment des pratiques en sécurité routière à portée de mains peuvent aider les pays à bas niveaux de revenu à atteindre une approche de type système sûr ?, Abdelaziz Dahbi - Javad Hedayati

Discussions

11:00-11:30 Pause

11:30-13:00 Meilleures pratiques en sécurité routière (Président : Laurent Carnis)

- Une approche combinée par classement par étoiles et audit de sécurité routière, Alastair Barlow
- Infrastructure et équipements pour lutter contre les accidents de la route (le programme PSAS), Karkouri Said, Direction des Routes
- Application du programme PSAS pour la région de Tensift, M. Himmi Mohamed, Directeur régional de l'Équipement des transports et de la logistique de Marrakech
- Une bonne pratique autoroutière européenne, Malika Seddi, Directeur des Affaires internationales à l'Organisation française des compagnies d'autoroutes à péage
- Une bonne pratique autoroutière marocaine: ASECAP, ADM – Maroc

13:00-14:30: Pause déjeuner



14:30-16:00: Meilleures pratiques en sécurité routière (présidée par M. Hicham Mossadeq)

- Plan de la mobilité urbaine de la ville de Marrakech, M. Samir Laaribya Ing en Chef, Chef de division Etudes stratégiques et planification, Commune Urbaine de Marrakech
- Guide de référence pour l'ingénierie de sécurité routière en milieu urbain, Hicham Diouri, CNPAC
- Politique et investissement pour des routes plus sûres, Rob McInerney, IRAP

Discussions

16:00-16:30 Pause

16:30-18:00: Approche et recherche dans le domaine de la sécurité routière (Président: Rainer Kienreich)

- Recherche scientifique dans le domaine de la sécurité routière, M. Hammouch Ahmed, CNRSR
- Proposition pour une approche de système sûr au Maroc (tbc)
- Priorités en sécurité routière pour les pays à bas et moyen niveaux de revenu : Le cas du Maroc, Girma B. BEZABEH, AFDB)

Discussions



INFORMATIONS PRATIQUES

Hébergement

Hotel Atlas Medina & Spa

5 stars

Adresse: L'Hivernage, Marrakech, Maroc

Tél: +212 5243-39950

Site internet: www.atlasmedinaspamarrakech.com/

Tarifs:

Chambre simple: 1000 DH/nuit

Chambre double : 1200 DH/nuit

Taxes: 28, 60 DH/pers./nuit

Lieu de l'atelier

Hotel Palm Plaza – Marrakech

Adresse: Avenue du 7ème Art,
Agdal, Marrakesh, Morocco

Tél: +212 524 388 700

Site internet: <http://hotelpalmplaza.com/>

TRANSPORT

<http://wikitravel.org/en/Marrakech>

Par avion

Marrakech est un aéroport international avec des vols directs de Londres, Dublin, Oslo, Copenhague, Stockholm, Paris et Madrid ainsi que de nombreux vols charters d'Europe.

Au départ des Etats Unis, du Canada, de l'Asie ou ailleurs, il faudra effectuer un changement à l'aéroport de Casablanca.



De nombreuses compagnies lowcost desservent l'aéroport de Marrakech. Certaines desservent Casablanca et un transfert peut être effectué en 45 minutes vers Marrakech.

De l'aéroport vers la ville

L'aéroport se situe à environ 5 km (3 miles) de la ville. Des bus air conditionnés desservent la ville toutes les 30 minutes à 30 Dhs l'aller simple et 50 Dhs l'aller-retour.

Le prix pour le taxi est d'environ 50 Dhs. Les tarifs sont par ailleurs affichés à l'intérieur de l'aéroport.

INFORMATION SUR LA MONNAIE

Le Dirham marocain est la monnaie du Maroc. Le classement des monnaies montre que le taux de change le plus courant pour le dirham marocain est la conversion entre Dhs et l'Euro. Le code du Dirham marocain est : MAD

Taux de change indicatif :

1 EUR = 10,83 (1st November 2016)

Pour un convertisseur de devises officiel, se connecter au site de la banque du maroc : **[BANK AL-MAGHRIB](#)**:

http://www.bkam.ma/wps/portal/net/kcxml/04_Sj9SPykssy0xPLMnMz0vM0Y_QjzKL94o38g8BSZnFe8Qbeb_vqR2KIuSDEFD3yc1P1g9KKgLKR5vG-8a6egfoh-t76AfoFuaER5X4mjgDDMN60/delta/base64xml/L0IKWWttUSEhL3dITUFLcOFFVUF0by80SUVhREFBIS9!bg!!?langue=en

CLIMAT ET TEMPERATURE MOYENNE

Le mois d'avril ouvre la saison du printemps et les touristes commencent à affluer dans la ville avec des températures agréables.

La température à Marrakech au mois d'avril est comprise entre 12 et 24°C. La température moyenne est de 18°C avec des températures fraîches en soirée. Quelle que soit la période du mois d'avril ou vous vous rendez à Marrakech, vous pourrez profiter de 10 heures d'ensoleillement par jour. Durant le printemps, les pluies sont de 30 mm sur le mois, et tombent en général sur une durée de 5 jours.



CONTACT

Bentouki Mohamed, Chef du Service de l'Administration Générale à la DRETL de Marrakech

Email: Bentouki_m@mtpnet.gov.ma

Adresse: DRETL de Marrakech, avenue Yaacoub El Mansour, BP 2413, Marrakech

Mobile: +212 660-153246

Fax : +212 524431853

VISITER MARRAKECH

Niché au cœur des magnifiques montages de l'Atlas, le Maroc offre des sites historiques ensoleillés qui baignent dans la tradition berbère et l'art islamique. Pour les principales attractions à visiter pour un avant-gout de Marrakech, merci de consulter les sites suivants :

<https://www.getyourguide.com/marrakech>

<http://www.marrakech-cityguide.com/>

<https://www.officetourismemaroc.com/ville/tourisme-maroc-ville-Marrakech.html>

http://www.visitmorocco.com/var/ezwebin_site/storage/original/application/2580a07e7daf497007e12007bbe73564.pdf

VISA

Pièces à fournir pour les pays ou territoires, dont les ressortissants sont dispensés du visa d'entrée au Maroc :

http://www.consulat.ma/fr/prestation.cfm?gr_id=6&id=53#serv

http://www.consulat.ma/an/prestation_for.cfm?gr_id=72&id=458#serv

Atelier International sur les Politiques et les Programmes nationaux de sécurité routière

Pratiques actuelles et Perspectives de développement

Marrakech, Maroc, 06 avril, 2017

Formulaire de participation

Coordonnées	
Nom	
Prénom	
Qualité	
Pays	
Adresse mail	
Téléphone	
Catégorie	Membre du comité technique : <input type="checkbox"/>
	Participant : <input type="checkbox"/>

Choix du participant	
.	
Participation à la réunion du comité technique 05 et 08/04/2016	<input type="checkbox"/>
Participation à l'atelier international 06/04/2016	<input type="checkbox"/>
Participation à la visite technique 07/04/2016	<input type="checkbox"/>

**Envoyer ce formulaire de participation, avant le 20 mars 2016, à M. Bentouki Mohamed
Chef du Service de l'Administration Générale à la DRETL de Marrakech.**

Email : Bentouki_m@mtpnet.gov.ma.

Tel : +212 660153246

Fax : +212 524431853